

DILUANT C1 EF28

SOLVANT PROFESSIONNEL de NETTOYAGE
pour le DÉGRAISSAGE à FROID des SURFACES MÉTALLIQUES.
DILUANT pour PEINTURES et NETTOYANT pour MATÉRIELS D'APPLICATION

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de xylène, solvant naphte aromatique léger à haut pouvoir dégraissant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide Fluide.
- . REACTION CHIMIQUE : Neutre.
- . INFLAMMABILITE : INFLAMMABLE - Classe de point d'éclair inférieure à 23°C.
- . DENSITE : < 1
- . COULEUR : Incolore
- . ODEUR : Éthérée

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Partiellement miscible à l'eau. Miscible dans les solvants pétroliers.
- . Ne contient pas de solvants halogènes chlorés, ni de Toluène.
- . HAUT POUVOIR NETTOYANT ET DEGRAISSANT.
- . Nettoie, prépare les surfaces avant peintures ou travaux de marquage ou de pose d'adhésifs publicitaires.
- . Séchage progressif et uniforme, ne laisse pas de traces ou d'auréoles de gras.
- . Forte affinité pour substances de caractères huileux, dérivés cellulosiques ou résines synthétiques.
- . ENLEVE les taches, coulures, débordements frais provenant de marquages, encres, feutres ou de colles, etc...
- . NETTOIE les matériels d'application, brosses, pinceaux, rouleaux, pistolets en fin de travail.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

→ S'utilise à l'état pur et à froid *dans une zone bien ventilée, avec captation des vapeurs au point d'émission*, par les professionnels tels-que garages, peintres, services d'entretien des ateliers municipaux, Travaux Publics, entreprises de réalisation de publicité, etc... comme :

- ▶ Solvants de nettoyage de surfaces, avant peinture ; application au chiffon, au pinceau.
- ▶ Nettoyant pour matériels d'application.
- ▶ Diluant fluidifiant pour peintures et vernis.
- ▶ Nettoyant terminal après travaux de collages, de marquages ou de peintures.

RECOMMANDATIONS



H304Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise.

NE PAS faire vomir.Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés notamment avec certaines matières plastiques.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000€

Les Murets – B.P. 8

Tel : 04.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.

84740 VELLERON

Fax : 04.90.20.02.07.